

République Française

Département du Bas-Rhin



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BENFELD

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL INTEGRAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 2 mars 2023
sous la présidence de Monsieur Jacky WOLFARTH

Membres en exercice : 12

Membres présents : 9

Le 2 mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Benfeld s'est réuni en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire.

Assistent à la séance : Mme Elsa ESTREICHER, M. Jean-Marie FELTZ, Mme Ellia FONTAINE, Mme Nathalie GARBACIAK, Mme Élodie PAULUS, M. François SAETTEL, Mme Marie-France SCHNEIDER, Mme Florence SCHWARTZ et M. Jacky WOLFARTH.

Absents excusés : Mme Anne BAHL, Mme Anne-Marie GINTZ et M. Pierre LINDECKERT.

Assistent en outre : M. David GIOP, Responsable de l'équipe territoriale médico-sociale sud à la CeA et M. Vincent SCHULTZ, DGS.

Le Président ouvre la séance à 18 heures en saluant les membres du Conseil d'Administration.

Nombre de membres présents à la délibération : 9

DEL06/01/2023 Affaires financières :

d) Attribution de subventions

A l'instar des années précédentes, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

- 2,50 € par enfant de Benfeld et par journée pour la participation aux centres de loisirs (sur présentation de la liste justificative des participants)
- 2 500 € à la Banque Alimentaire du Bas-Rhin afin de participer aux frais de fonctionnement de cet organisme qui fournit les denrées pour 2 distributions alimentaires mensuelles, de septembre à juin

- Colonie de vacances :

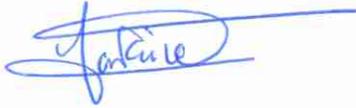
- une participation de 65 € par enfant ayant séjourné en colonie de vacances et dont le quotient familial est compris entre 250 et 300 €
- une participation de 130 € par enfant aux familles dont le quotient familial est inférieur à 250 €.

Le Conseil d'Administration,
après en avoir délibéré,

approuve l'attribution de ces subventions.

Adopté à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,
Mme Ellia FONTAINE



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH.

